



REGLEMENT PARTICULIER CLICHYPOLATA

25 & 26 MAI 2019

ORGANISATION DU TOURNOI

1. Toute participation implique l'adoption du présent règlement.
2. Le tournoi national est autorisé sous le numéro 18.LIFB.92/TI.D./002 la demande d'autorisation de tournoi a été faite le 26/01/2018.
3. Les juges arbitres DERNIAUX Jean-Claude et HUYNH VERNIER Anh-Dao, leurs décisions sont sans appel. Les juges arbitres sont en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point du règlement.
4. Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBaD, des règlements particuliers de la LIFB et du règlement ci-après.
5. Tout participant doit être en règle avec la FFBaD pour la saison 2018/2019 et doit être en possession de sa licence compétition à la date du tirage au sort sous peine de refus d'inscription. Il est ouvert à tous les licenciés FFBaD jouant en France métropolitaine ou DOM-TOM.
6. Le tournoi a lieu au gymnase RACINE, 94 Boulevard du Général Leclerc, 92110 Clichy les 25 et 26 mai 2019. Deux salles seront disponibles pour le déroulement de la compétition, la première avec 4 terrains et la seconde équipée de 3 tapis, la compétition se déroulera sur 7 terrains.

INSCRIPTION AU TOURNOI

7. Le montant des inscriptions pour les tableaux adultes est de 15 euros pour un tableau et 20 euros pour deux tableaux. Un joueur peut s'inscrire sur 2 tableaux maximum.
8. Les simples et les doubles se joueront le samedi jusqu'aux quarts de finale inclus, le mixte dans sa globalité et la fin des simples et doubles se joueront le dimanche.
9. La date limite d'inscription est le 25 avril 2019 (J-30 de la date du tournoi). L'organisation se réserve le droit de modifier le nombre de places disponibles à l'inscription. En cas de surnombre, les inscriptions sont prises en compte par ordre d'inscription. Le tirage au sort a lieu au plus tard le 11 mai 2019 (J-15 avant la date du tournoi) et les convocations sont envoyées au plus tard le 12 mai 2019. Après la date limite des inscriptions, seuls les forfaits justifiés par certificat médical ou une attestation de l'employeur sont remboursés.
10. La compétition est ouverte aux joueurs : minimes, cadets, juniors, séniors et vétérans de classements R5, R6, D7, D8, D9, P10, P11, P12, NC. Les tableaux adultes sont ouverts à tous les joueurs.
11. Un joueur sans partenaire peut s'inscrire en indiquant qu'il cherche un partenaire. L'inscription d'un joueur en recherche de partenaire n'est pas prioritaire.
12. Les disciplines proposées sont : Double Homme, Double Dame, Double Mixte, Simple Homme, Simple Dame.
13. Les séries sont découpées de la manière suivante :
R5/R6 – D7/D8 – D9/NC
14. Surclassement :
 - a. En double le surclassement n'est autorisé que si un des joueurs de la paire à le classement de la série dans laquelle ils souhaitent s'inscrire.
 - b. En simple, pas de surclassement autorisé.
15. Les classements des joueurs sont pris 15 jours avant le tirage au sort (J-30 avant le tournoi).



REGLEMENT PARTICULIER CLICHYPOLATA

25 & 26 MAI 2019

16. Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableaux. Les tableaux ne sont ouverts qu'avec un minimum de quatre inscrits. De plus, en cas d'inscriptions inférieures à six; le tableau se joue obligatoirement en une poule unique. Le comité d'organisation se réserve le droit d'accepter, en cas de remplacement, une participation à trois tableaux et ce pour le bon déroulement du tournoi.
17. Des poules de 4 sont constituées dans la mesure du possible. Les matchs sont disputés en poule avec dans la mesure du possible 2 sortants par poule puis s'en suit un tableau en élimination directe. Le comité d'organisation du tournoi se réserve le droit d'adapter des séries en cas de nécessité et de prendre toutes les mesures afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi, après accord du Juge-Arbitre.
18. Les inscriptions se font exclusivement par email à renvoyer à l'adresse suivante :
 - a. organisation.tournoi@clichybadminton.fr

DEROULEMENT DU TOURNOI

19. Tout joueur défaillant se doit de prévenir dans les meilleurs délais le comité d'organisation. En cas de forfait d'un partenaire, le joueur restant seul doit prévenir de sa participation ou non. Il doit prévenir s'il accepte que l'organisateur lui trouve un nouveau partenaire ou s'il propose un partenaire de son choix.
20. Les volants sont à la charge des joueurs, à partage égal entre les deux joueurs/paires. Le volant officiel de la compétition est Babolat 2, homologué Elite par la FFBaD. Ces volants, en vente sur les lieux de la compétition, doivent être utilisés en cas de litige entre les compétiteurs.
21. Exception à l'article 19, les volants sont fournis pour les finales.
22. Tous les matchs sont auto arbitrés jusqu'aux finales où éventuellement un arbitre (ou faisant office) est proposé par le comité d'organisation au juge arbitre. Cependant, tout joueur peut faire appel au juge arbitre, à tout moment du tournoi, qui désigne si possible un arbitre (ou faisant office).
23. Tout participant doit se faire pointer dès son arrivée, chaque jour de la compétition. Si un joueur souhaite quitter la salle pendant la compétition, il doit demander l'accord au juge arbitre.
24. Les matchs peuvent être appelés jusqu'à une heure avant l'heure prévue maximum. Le temps minimum de repos entre deux matchs est de 20 minutes.
25. Les joueurs disposent de 4 minutes entre l'appel et le début de leur match, test des volants et temps d'échauffement compris. Après l'appel de son match et passé ce délai de 4 minutes, tout joueur non présent sur le terrain peut se voir déclaré "forfait" par le juge arbitre.
26. Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match. Aucun des joueurs n'est autorisé à quitter le terrain, sauf accord du juge arbitre. Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.
27. Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain est compté faute pendant l'échange. Il est compté let une fois au service.
28. Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs devant disputer leur match, les membres du comité d'organisation, le juge arbitre, les arbitres (ou faisant office), les coachs (aux arrêts prévus) et le personnel médical autorisé par le juge arbitre.
29. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre.